

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION - ALPS RENTAL

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les modalités de réservation et de location des appartements et chalets proposés sur le site alps-rental.com.

2. Tarifs

Les tarifs indiqués sur notre site sont exprimés toutes taxes comprises (TTC), sauf taxe de séjour qui reste à la charge du locataire et sera précisée au moment de la réservation.

Les prix mentionnés sont donnés à titre indicatif et correspondent au tarif "à partir de", calculé sur la base d'une semaine de location, sauf mention contraire.

Sauf indication spécifique, les prestations suivantes sont incluses dans le tarif :

- Ménage de fin de séjour
- Fourniture et changement du linge de maison (draps, serviettes)

Le tarif définitif, incluant l'ensemble des prestations choisies, sera communiqué et confirmé dans le contrat de réservation.

3. Réservation et paiement

La réservation est considérée comme ferme uniquement après :

- Acceptation écrite de l'offre par le client
- Signature du contrat de réservation
- Versement d'un acompte dont le montant sera précisé dans le contrat
- Le solde devra être réglé dans les délais indiqués au contrat.

4. Annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les conditions et frais d'annulation sont précisés dans le contrat de réservation.

5. Capacité d'accueil

Le nombre de personnes occupant le logement ne peut excéder la capacité maximale mentionnée dans le descriptif du bien.

6. Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue pour le compte de la commune et n'est pas incluse dans le tarif affiché. Son montant varie selon la classification du logement et la réglementation en vigueur.

7. Responsabilités

Le locataire s'engage à respecter les lieux loués et à les restituer en bon état à la fin du séjour. Toute dégradation pourra entraîner des frais supplémentaires.